

FAIRE CONNAÎTRE LES AVANTAGES DE LA RECHERCHE EN SANTÉ

Lignes directrices des IRSC en matière de communication avec le public

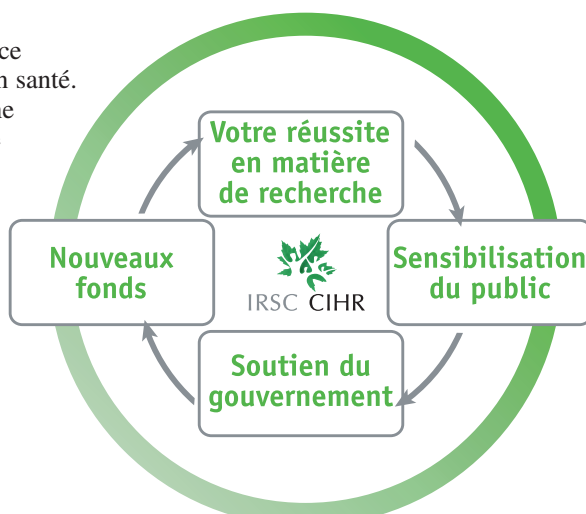
CHACUN A UN RÔLE À JOUER DANS LA PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ FINANCÉE PAR LES IRSC

Les Canadiens s'intéressent de près à la santé – ils veulent donc être informés des découvertes prometteuses et des développements remarquables que financent leurs impôts.

À titre d'organisme fédéral, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont responsables de faire connaître aux

Canadiens la valeur et l'importance exceptionnelles de la recherche en santé. Ce soutien peut se traduire par une augmentation du niveau actuel de financement et, conséquemment, par un accroissement du soutien que vous, vos chercheurs et les stagiaires recevez.

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE CONNAÎTRE AUX CANADIENS LA VALEUR ET L'IMPORTANCE EXCEPTIONNELLES DE LA RECHERCHE EN SANTÉ



AFFAIRES PUBLIQUES DES IRSC – NOUS POUVONS VOUS AIDER!

Les Affaires publiques des IRSC sont heureuses d'aider les chercheurs, les établissements et les partenaires financiers à faire la promotion de la recherche en santé. Nous possédons une vaste expérience des relations avec les médias et avec le gouvernement, des communications stratégiques, de la rédaction et de la révision ainsi que de la planification et de la coordination d'événements. Nous pouvons vous aider :

- à communiquer avec le public, les médias ou les auditoires spécialisés;
- à examiner et à réviser le contenu et la présentation du matériel promotionnel et des discours qui portent sur la recherche financée par les IRSC;

- à afficher du matériel sur le site Web des IRSC.

Nous pouvons travailler avec vous pour promouvoir la recherche financée par les IRSC au moyen :

- d'annonces de financement;
- d'annonces de développements et résultats de la recherche;
- d'autres initiatives en matière de communication, y compris les discours, les prix, les entrevues avec des médias, les conférences, les publications et la publicité.

En retour, les IRSC demandent que leur participation financière soit soulignée dans vos activités de communication.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Nous avons tous intérêt à travailler en collaboration et à partager nos ressources de façon à éviter le doublement des efforts.

Les Affaires publiques des IRSC remplissent des rôles et des responsabilités qui leur sont propres en communication. D'autres responsabilités incombent aux chercheurs principaux, aux établissements et aux partenaires. Chacun de notre côté, nous remplissons des rôles différents pour assurer la réussite de toutes nos communications.

Affaires publiques des IRSC

- Coordonner les annonces à l'échelle nationale et régionale.
- Assurer la liaison avec le bureau du ministre de la Santé afin d'avoir un porte-parole sur la scène fédérale (essentiel lors d'annonces de financement).
- Préparer le matériel médiatique et promotionnel comme les communiqués, les documents d'information et les discours pour les annonces de financement et solliciter l'avis des partenaires financiers, des chercheurs et des établissements concernés.
- Collaborer avec les chercheurs, les établissements et les partenaires financiers afin de préparer du matériel médiatique et promotionnel sur des développements ou résultats prometteurs en recherche ou de participer à l'élaboration de ce matériel.
- Aider, si possible, à faire la promotion auprès des médias, à afficher le matériel approprié sur le site Web, ou à ajouter des liens vers ce dernier, et à fournir l'accès aux listes d'experts ou de porte-parole compétents.

Chercheurs principaux

- Informer le service des Communications ou des Affaires publiques de l'établissement où travaille le chercheur dès que la décision des IRSC sur le financement est connue.
- Lors d'annonces de financement, le chercheur principal peut être appelé à revoir le matériel de communication et à agir comme porte-parole pendant les événements.
- Informer les IRSC lorsque des développements ou des découvertes en recherche doivent être publiés, et collaborer avec les IRSC et l'établissement afin de promouvoir les conclusions.
- Coordonner avec l'établissement l'envoi aux IRSC d'histoires de réussite relatives à la recherche en santé et envoyer une copie des publications, de la couverture médiatique, des publicités ou de tout autre matériel promotionnel.
- Envoyer, aux Affaires publiques des IRSC, des photos de vous et des membres de votre équipe de recherche, lesquelles seront utilisées à des fins promotionnelles, notamment sur les affiches lors de conférences, dans des publications officielles ou sur le site Web des IRSC. Toutes les photos doivent mesurer 5 po x 7 po, être en couleur, en format JPEG ou TIF et d'une résolution d'au moins 300 ppp. Les plans en buste doivent être pris devant un fond blanc.

Partenaires financiers (Département des Communications ou des Affaires publiques)

- Lors d'annonces de financement, collaborer avec les IRSC afin d'élaborer le matériel promotionnel, notamment les communiqués, les documents d'information et les discours.
- Collaborer avec les chercheurs, les établissements et les IRSC afin de définir les rôles et les responsabilités, et d'élaborer du matériel médiatique ou promotionnel, ou de participer à son élaboration, lorsque des développements ou des résultats de recherche prometteurs sont annoncés.
- Communiquer aux IRSC des histoires de réussite pertinentes en matière de recherche en santé.
- Aider, si possible, en proposant des articles et des idées aux médias, en nommant un porte-parole de l'organisation qui parlera aux médias et assistera aux événements et en affichant le matériel approprié sur le site Web ou en ajoutant des liens vers ce dernier.
- Fournir un lien vers le site Web des IRSC (www.irsc-cihr.gc.ca) sur le site Web et le matériel imprimé et électronique de l'établissement, y compris les communiqués, la correspondance électronique et les bulletins.

Établissements de recherche (Département des Communications ou des Affaires publiques)

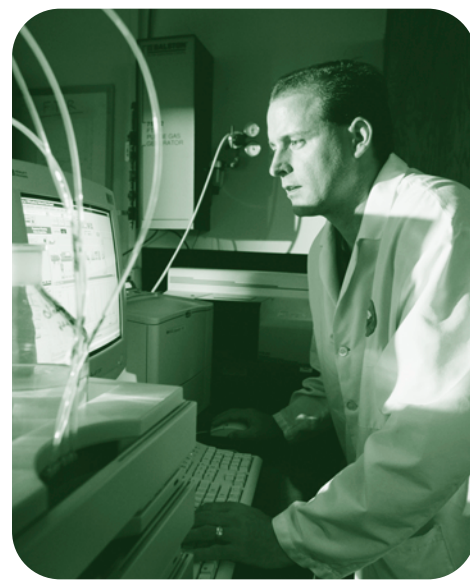
- Participer à la préparation du matériel de communication des IRSC pour les annonces de financement, aider à la coordination et à la logistique en matière de planification d'événements, désigner un porte-parole de l'établissement et apporter une aide en ce qui a trait aux relations avec les médias et à la surveillance des reportages des médias.
- Informer les IRSC lorsque des développements ou des découvertes en recherche financée par les IRSC doivent être publiés et collaborer avec les chercheurs et les partenaires financiers concernés, y compris les IRSC, afin de promouvoir les résultats.
- Envoyer aux IRSC, des histoires de réussite relatives à la recherche en santé ainsi qu'une copie des publications, de la couverture médiatique, des publicités ou de tout autre matériel promotionnel.
- Inviter les IRSC à déléguer un représentant fédéral aux événements, aux conférences et à toute autre activité publique de promotion de la recherche en santé.
- Créditer les IRSC du financement accordé aux travaux de vos chercheurs.
- Ajouter un lien vers le site Web des IRSC (www.irsc-cihr.gc.ca) sur le site Web et le matériel imprimé et électronique de l'établissement, y compris les communiqués, la correspondance électronique et les bulletins.



COMMENT RECONNAÎTRE LE SOUTIEN DES IRSC

La mise en évidence du soutien des IRSC aide à obtenir du financement supplémentaire pour la recherche en santé et à faire valoir la transparence et la responsabilisation des IRSC par rapport à l'utilisation des fonds publics. Nous vous demandons de reconnaître comme suit l'appui des IRSC :

- mentionner le soutien financier des IRSC dans tout type de communication (p. ex. les communiqués, les présentations, les rapports de recherche et autres publications, la correspondance, les conférences de presse, les publicités et tout autre matériel du genre);
- assurer une reconnaissance importante du financement par les IRSC (p. ex. le premier paragraphe d'un communiqué);
- inclure une citation d'un responsable des IRSC dans le matériel à l'intention des médias ou du grand public;
- inclure le logo et la signature standard des IRSC dans le matériel imprimé ou électronique, les présentations, les publications, les sites Web, les publicités et le matériel promotionnel;
- respecter l'intégrité des noms des programmes et des équipes de recherche des IRSC donnés dans la demande de financement.



POUR JOINDRE LES AFFAIRES PUBLIQUES DES IRSC :

613-941-4563
relationsaveclesmedias@irsc-cihr.gc.ca
www.irsc-cihr.gc.ca
 N° de cat. MR21-69/2007F-PDF
 ISBN 978-0-662-73795-7